

Mais, de grâce, ne dites plus qu'on tronque vos articles ou qu'on les cite à faux : l'audace a des bornes.

Vous aviez écrit :

" Ces paroisses (du comté de Charlevoix) ne pourront de longtemps occuper nos terres vacantes à cause de leur peu de population. "

Cela ne signifiait-il pas que le comté de Charlevoix est épuisé ?

Vous ajoutez :

" Si mon expression (celle que nous venons de citer) vous scandalise, admettriez-vous la contradiction, savoir : Le comté de Charlevoix peut coloniser promptement le lac St. Jean à cause de sa grande population ? "

Ne déplacez pas la question; s'il vous plaît. Personne n'a prétendu que Charlevoix, ou tout autre comté, peut fournir chaque année un contingent de 10,000 colons.

Il s'agissait d'abord de démontrer que Charlevoix, seul ou presque seul, a colonisé le Saguenay et le lac St. Jean : nous l'avons fait ; ensuite, de prouver que ce comté, — malgré les 10,000 habitants qui en sont sortis depuis quelques années, — néanmoins plus augmenté en population que les comtés de Québec, de Portneuf et de Montmorency : nous y sommes parvenu aisément et sûrement.

D'ailleurs, si l'on veut bien se rappeler que la population de Charlevoix était de 13,041 âmes en 1851, et de 15,228 en 1861, on s'apercevra facilement que ce comté peut donner à l'heure actuelle un plus grand nombre de colons qu'en 1851, attendu que sa population est beaucoup plus considérable.

Vous demandez :

" Pourriez-vous affirmer que Ste. Agnès et St. Urbain renferment autant de familles aujourd'hui qu'avant le départ de colons arrivés ici depuis trois ou quatre ans ? "

Nous vous répondrons par des chiffres. Ah ! vous avez beau vous récrier, vous en aurez, M. Lac St. Jean. — S'il n'y a rien de plus brutal qu'un chiffre, c'est que, voyez-vous, il n'y a rien de plus concluant.

POPULATION DE ST. URBAIN.		Ames.	Augmen- tation.
En 1851.....		729	
" 1861.....		761	32

ETAT DES BAPTEMES DE LA PAROISSE DE ST. URBAIN.		Baptemes.
1858.....		40
1859.....		26
1860.....		35
1861.....		36
1862.....		29
1863.....		46
1864.....		38
1865.....		35
1866.....		34
1867.....		40
1868.....		41
Total :		400

Quant à Ste. Agnès, vous trouverez tous les chiffres qui concernent cette paroisse, dans la réponse que nous avons faite à la correspondance du Dr. J. A. Hamel. (V. *Courrier* du 24 mars 1869).

Vous demandez encore (car vous êtes d'une curiosité qui vous honore, si elle prend réellement sa source dans le désir que vous semblez avoir de vous instruire) :

" Pourriez-vous nous dire combien de familles de la Baie St. Paul sont venues au lac St. Jean dans le même espace temps ? "(Trois ou quatre ans.) " Je n'entends pas dire, ajoutez-vous, qu'il n'y en ait pas, mais le nombre en est assez restreint comparativement à celui venu de Ste. Agnès et de St. Urbain. "

Qu'est-ce que cela prouve ? Avons-nous jamais prétendu que telle paroisse plutôt que telle autre a fourni le plus grand nombre de colons ?

En vérité nous sommes bien bon de nous amuser à relever des écrits semblables.

" Donnons-nous la main, " comme vous nous y conviez. " Vous pouvez compter sur notre concours pour tous les chemins que vous demanderez en faveur des colons. Mais ne trouvez pas mauvais " que nous demandions tout de suite le parachèvement des chemins absolument nécessaires, avant même l'ouverture de celui de Québec, parce qu'il n'est pas prouvé comme deux et deux font quatre, que celui-ci soit le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean.

CHARLEVOIX.

Québec, 29 mars 1869.

86781 f  
12